

Compte-rendu de la formation 3SCT Du mardi 11 juin 2024 (1/2)

Présents :

- pour l'administration : Mme RIOU (SG), M. GUIET (IEN-A), Mme CHANCEREL (Cheffe DESCO et pôle 3SCT), Mme ROUSSEAU (CPD Prévention Sécurité), Mme PRIGENT (secrétaire administrative CSA SD FS SST), Docteur CAZENAVE (Médecin du travail)
- pour les syndicats : M. DEMOUGIN, M. MAUTOUCHET, Mme PEREIRA, Mme FRANCHETEAU, Mme MASSON, Mme LANCHENDROWIECSZ, Mme SALINAS (7/6 FSU) , Mme LALLIER, Mme LOOTEN (2/2 UNSA) , M. LEGAY (1/1 **FO**) , Mme LOUTELLIER (1/1 CFDT)

Déclaration préalable de la FSU et de la FNEC FP **FO** (à lire sur notre site internet)

1) Approbation du PV de la F3SCT du 13/06/2023 : vote à l'unanimité

2) Visites de la formation spécialisée

En 2023-2024

- Lycée : Lycée Sud LE MANS déjà effectuée jeudi 16/11/2023
- Collège : Collège du Petit Versailles LA FLÈCHE jeudi 4 avril 2024
- École : École élémentaire Calmette LE MANS à venir jeudi 20 juin 2024

En 2024-2025

- Lycée : Lycée Raphael Elizé SABLÉ jeudi 3 ou mardi 8 octobre 2024
- Collège : Collège de le Madeleine LE MANS retenu suite aux propositions (vote à l'unanimité)
- École : en cours d'identification suite

3) Bilan de la médecine du travail

640 visites en 2022-2023 (soit +138 % par rapport à il y a 10 ans) avec :

- 35 % de 1ere visite
- 35 % des écoles, 31 % des collèges, 19 % des lycées GT, 10 % des lycées pro, 5 % autres
- 38 % de certifiés, 33 % de PE, 7 % PLP, 6 % AESH, ...
- sollicitations : 22 % pour allègement/ aménagement, 14 % pour RQTH, 14 % pour difficulté professionnelle/dégradations des conditions de travail, 13 % de suivi de dossiers, 8 % pour TP, dispo,
- réponses (conclusions) avec 25 % d'aménagement/ allègement, 20 % de congé (CMO, CLD, ...), 14 % de RQTH

4) Suivi de la situation du lycée Yourcenar du Mans

- corrélation entre les états de santé de plusieurs personnels et les éléments volatils présents dans l'établissement ? Médecin en lien sur la qualité de l'air qui doit finir l'expertise avec entretiens (23 personnes rencontrées par le médecin de prévention EN)
- bilan à effectuer entre ce médecin spécialisé et le médecin du travail EN

5) Bati scolaire

- subventions peuvent être demandées (DETR = dotation d'équipement des territoires ruraux (notamment énergétiques), DSIL = dotation de soutien à l'investissement local (mises aux normes, rénovations, développement au numérique, fonds d'accélération de la transition écologique – fonds verts) 43 dossiers en 2023 et 18 dossiers en 2024. Cela représente 6 750 000 € (montant des devis) avec un taux de subventionnement de 30 à 40 %
- surveillance de la qualité de l'air : 177 écoles équipées en capteur de CO2, nouveau dispositif (depuis janvier 2023) de surveillance réglementaire de la qualité de l'air (aération avec les ouvrants, les huisseries, VMC, autodiagnostic tous les 4 ans sur les polluants,) avec 3 niveaux

Compte-rendu de la formation 3SCT Du mardi 11 juin 2024 (2/2)

- risque lié à l'exposition à l'amiante : questionnaire relatif à l'amiante dans les écoles et les établissements scolaires (18 questions), mise à jour des DTA (dossier technique amiante)

6) Point d'étape sur la mise en place du RSST dématérialisé

- déploiement départemental la semaine du 10 juin 2024
- communication mardi 11 ou jeudi 13 juin pour le 1^{er} degré envers les IEN, les PE via la lettre départementale, un message sur Iprof, envers les 1100 AESH du département, pour le 2nd degré cela passera via le chef d'établissement
- liste déroulante pour saisir l'établissement (notamment pour les personnels qui changent souvent d'établissement)
- affichage à mettre en salle des maitres/ profs
- la fiche RSST sera limitée à 2000 caractères (se limiter au factuel) avec une harmonisation académique
- l'auteur du signalement reçoit un mail en cas de modération et dès que son signalement fait l'objet d'une réponse par son supérieur (dans le 1^{er} degré c'est bien l'IEN qui répond, pas le directeur)
- les représentants F3SCT titulaires et remplaçants, reçoivent simultanément à la DSDEN, le mail de saisie RSST du personnel

7) Point sur des situations spécifiques signalées

8) Questions diverses

- étude des fiches RSST en dehors de la F3SCT mais en GT : refus de la SG (étude au niveau académique), mais plutôt un processus de réponse à fluidifier, un GT sur des fiches soient récurrentes soient « graves » et surtout la prévention à apporter

NB : Si vous êtes confrontés à un problème, ne pas hésiter à nous solliciter avant de remplir une fiche RSST (modèle disponible sur notre site)

Elle est à transmettre en même temps qu'au directeur puis à l'IEN à: snudifo72@gmail.com et secretaire-csafsssct72@ac-nantes.fr